L'EST Républicain
ebra GROUPE
MONTBÉLIARD | 25B
Lundi 27 mars 2023
1,30 €

Faits divers

MONTBÉLIARD

Rassemblement tuning : 90 verbalisations

Photo d'illustration ER/Jean-Baptiste BORNIER

Ces inventions de l'UTBM qui changent la vie

AIRE URBAINE

À l'image de ces poumons mécaniques, utiles pour former en réanimation, de nombreuses inventions sont rendues possibles grâce à la collaboration de l'UTBM. Photo ER/Boris MASSAINI

> PAGES 2-3

FOOTBALL

Les Bleus veulent encore monter en puissance

> CAHIER SPORTS

Photo SIPA/Christophe ENA

PAYS DE MONTBÉLIARD

Boom du covoiturage : rendez-vous mardi pour mieux faire

> PAGE 15

MARSEILLE

Double meurtre à Besançon : le principal suspect arrêté

> PAGE 7

PEFC 10-31-3545
BAC DE TRI JOURNAL
IMPRIM'VERT
3 782847 701308 03270

MONTBÉLIARD

Un rendez-vous pour stimuler le succès croissant du covoiturage

Les représentants de l'application Karos, qui facilite le covoiturage des habitants du pays de Montbéliard depuis quelques mois, donne rendez-vous à leurs utilisateurs mardi soir au bar Le Local, pour créer du lien mais aussi écouter leurs conseils. Dans un contexte où le covoiturage prend de l'ampleur.

Le covoiturage grimpe en flèche, dans le pays de Montbéliard. C'est l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, qui dépend du ministère de la Transition écologique, qui le dit. Avec, à l'appui, un graphique éloquent : en septembre 2022, 304 trajets mensuels étaient enregistrés dans le pays de Montbéliard. 347 en octobre, 676 en janvier et 597 en février. Loin, très loin des 21 voyages enregistrés en novembre 2020. Et l'application Karos semble y être pour beaucoup.

2 000 utilisateurs

Elle est à l'essai depuis plusieurs mois dans le pays de Montbéliard. En partenariat avec Pays de Montbéliard agglomération et le réseau de transport Evolity. À l'image de ce que pratique déjà Karos dans d'autres collectivités, ailleurs en France.

L'application permet de covoiturer en quelques clics et commence à trouver son public : « Nous avons 2 000 personnes qui utilisent maintenant l'application sur l'agglomération de Montbéliard », explique Tom Attias, responsable des utilisateurs chez Karos. « Je pense que Karos représente 95 % du volume de l'observatoire du covoiturage de PMA ».

Pour fêter ça, Karos organise son tout premier « apéro covoiturage » , ce mardi 28 mars au bar Le Local, à Montbéliard, dès 19 h. « Avec une boisson sans alcool offerte. Il y aura trois personnes de l'équipe sur place. Nous faisons ça pour créer du lien, mais aussi écouter les critiques et conseils des utilisateurs ».

Partenariat avec l'UTBM

Karos permet, d'une part, de rémunérer le conducteur, à hauteur de deux euros le voyage par passager embarqué. Et de limiter le coût du voyage à 1 euro pour le passager. « L'autre euro, payé au conducteur, est financé par Pays de Montbéliard agglomération, en partenariat avec Evolity », précise aussi Tom Attias. Grâce aux aides de l'État, l'application permet aussi aux conducteurs, dès le premier passager embarqué, de toucher 50 € par virement bancaire. Jusqu'à 100 euros, à partir du 10e passager transporté. Une offre qui permet sans doute, aussi, de booster l'utilisation de l'application ces derniers temps.

L'application mobile de covoiturage Karos semble booster le covoiturage dans le pays de Montbéliard.
Photo ER/Lionel VADAM

Si l'aide de PMA se limite aux 72 communes de l'Agglo, il suffit que le point de départ ou d'arriver du trajet soit dans le pays de Montbéliard, pour bénéficier du tarif avantageux d'un euro. Aucun problème donc, pour des trajets Montbéliard - Belfort ou Belfort - Montbéliard. Pour les autres secteurs géographiques, on rappelle chez Karos que l'application continue de fonctionner au tarif « normal », de deux euros par passager.

« Nous effectuons des partenariats avec des associations étudiantes », poursuit Tom Attias. Ainsi, les trajets à destination des campus sont gratuits pour les étudiants de l'UTBM utilisateurs de l'application. « Grâce au certificat d'économie d'énergie mis en place par l'État ».

Boris MASSAINI

NEUCHÂTEL-URTIÈRE

Le devoir de mémoire s'expose à la mairie

« Il est important de créer un tissu de relations et de développer le lien social » au village et le devoir de mémoire peut en être un support. Dans le cadre de la journée commémorative de la déportation, le 30 avril, l'Office national des ancien combattants, (ONAC) propose à la salle de la mairie une exposition réalisée par la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Pour le maire, Gilles Bourdois Risse, « on ne doit pas oublier ces pages terribles de l'histoire, surtout dans le contexte mondial actuel. » De surcroit, les moins de 18 ans représentent un peu plus de 20 % de la population castel-urtoise. Petite précision, du fait du thème de l'expo, « elle est a réservée à un public à partir de 12 ans ».

Le maire, Gilles Bourdois Risse, invite à mesurer le prix infini de la vie humaine.

Le voyage concentrationnaire

Parcourir cette exposition, (une quarantaine de panneaux), permet de prendre conscience, de l'horreur, que des êtres humains sont capables d'imposer à leurs semblables, replace la déportation dans le contexte historique et idéologique du nazisme, puis traite des différents aspects de la vie concentrationnaire. La loi des camps, les blocks, le Revier, (quartier des malades, « lieu infect ou les malades pourrissent sur trois étages » selon les mots de Charlotte Delbo, déportée à Auschwitz), « la mort nous l'avons vécue », l'amour de l'homme et l'horreur de lui, le temps qui ne s'écoule pas, puis pour certains la liberté dans un monde auquel ils n'appartiennent plus ! Tout cela naît de l'instauration d'un système où le non-droit est la seule règle de droit, avec la destruction de l'individu, (matricule, triangle de couleur, tenue rayée, rasage intégral du corps et dépossession de tout objet personnel), « Je n'ai plus rien, même plus de nom, on m'a étiqueté le N°35 282 ».

Exposition à voir jusqu'au vendredi 7 avril, de 13 h 30 à 17 h. Entrée libre.

bloc-notes

BAVANS

Opération brioches 2023
Organisée par l'ADAPEI. Tous ceux qui sont intéressés à titre personnel ou pour une association, faites savoir quel est le nombre de brioches souhaitées par contact à : jp.louys@bavans.fr
Tous les jours de 9 h à 17 h. À partir du lundi 27 mars jusqu'au dimanche 2 avril.

DAMBENOIS

Conseil municipal
Lundi 27 mars. À 20 h. Mairie.
Vote des taux directs locaux. Vote du budget primitif 2023. Subventions aux associations. Avenant à la convention entre PMA et la commune relatif à la brigade de gardes communautaires. Observations définitives enquêtes développement économique et gestion de l'eau. Informations diverses.
Tél. 03 81 94 31 45.

VANDONCOURT

Réunion publique
Mardi 28 mars. À 20 h 30. Salle des fêtes.
Bilan à mi-mandat de l'équipe municipale, préparation des projets 2023/2024 et des investissements 2023.

25B15 - V1
349576200